



Notification

(art. 36, let. a de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021).

Mbakassy Antonio Mosquito, né le 25 août 1970, *Pedro Conceição Vaz*, née le 9 février 1980 et *Pedro Mbakassy Levy Martin Luther*, né le 21 septembre 2012, tous ressortissants angolais, sans domicile connu.

Dans le cadre du recours du 18 juillet 2018 interjeté contre la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM du 13 juin 2018, le Tribunal administratif fédéral, par décision de radiation du 15 juillet 2020, a prononcé:

1. L'affaire est radiée du rôle.
2. Les frais de procédure, de 250 francs, sont mis à la charge des recourants. Ils sont prélevés sur l'avance de frais de 1500 francs versée le 18 octobre 2018 par les recourants, dont le solde de 1250 francs leur sera restitué par le Tribunal.

28 juillet 2020

Tribunal administratif fédéral:
Cour VI

